Bénéfique pour certain et nuisible pour d'autres

La vente à la sauvette regagne le terrain perdu

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5759 - Dimanche 30 octobre 2022 – Prix : 10 DA

Conférence et exposition internationale de l'industrie

Saida Neghza représente au Caire l'Algérie à la 1re édition

Page 2

Bouzeguène (Tizi Ouzou)

Plus de 1,5 million de dinars pour la prise en charge des déchets ménagers

Page 3

Quatre remarques sur la guerre

Par Mohamed Habili

Pour l'heure, dans la guerre en Ukraine, les offensives sont tenues en échec, celle des Ukrainiens dans Kherson, au sud, comme celle des Russes dans Bakhmout au nord-est. Mais si les lignes se sont à nouveau figées, ou alors bougent à peine, les combats à l'artillerie ne semblent pas pour leur part avoir décru. Les Russes disent avoir terminé l'évacuation de la population de la ville de Kherson, la faisant passer dans un premier temps d'une rive du Dnieper à l'autre, mais toujours sans expliquer pourquoi ils l'ont fait. Est-ce pour y livrer une bataille à la Stalingrad, une bataille décisive par conséquent, la présence des civils, devenus des Russes depuis l'annexion de son territoire, empêchant sinon cette grande explication d'avoir lieu ? Est-ce au contraire pour ne pas avoir à l'abandonner à l'ennemi, si son offensive s'avérait irrépressible ? La mesure s'imposerait dans les deux cas, mais évidemment pas pour la même raison. Voilà un premier point à soulever au vu de la conjoncture. Un deuxième est la demande des Ukrainiens faite à Israël pour que celui-ci les aide à développer leur système de défense antiaérienne, compte tenu de son expérience dans ce domaine. Israël n'y a pas accédé dans ces termes, mais a proposé à titre de compensation un renforcement en matière d'alerte aérienne.

Suite en page 3

Ouverture hier de la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères

Sommet arabe : intense activité de Lamamra

● Participation du président sahraoui :

L'Algérie dénonce «des informations fallacieuses et tendancieuses»

Ph/D. R.

L'Algérie accueille le Sommet arabe les 1er et 2 novembre. Les travaux au niveau ministériel ont été entamés mercredi passé avec la réunion des délégués permanents et des hauts responsables, préparatoires à la réunion des ministres des Affaires étrangères qui se tient depuis hier. Page 2

Le Brent clôture à 95,77 dollars

Après une semaine positive, le pétrole fait une pause

Page 2

CHAN 2022

Bougherra reste confiant

Page 15

Ouverture hier de la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères

Sommet arabe : intense activité de Lamamra

■ *L'Algérie accueille le Sommet arabe les 1er et 2 novembre. Les travaux au niveau ministériel ont été entamés mercredi passé avec la réunion des délégués permanents et des hauts responsables, préparatoires à la réunion des ministres des Affaires étrangères qui se tient depuis hier.*

Par Louisa A. R.

Hier, les chefs de la diplomatie arabe se sont rencontrés pour arrêter l'ordre du jour du Sommet du 1er novembre à Alger et l'examen des projets de décisions. Une séance consultative est prévue aujourd'hui. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, prendra ainsi la présidence de la 31e session du Sommet arabe, succédant au ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Othman Jerandi, dont le pays avait présidé la 30e session du Sommet.

Ramtane Lamamra a reçu hier ses homologues arabes en prévision de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères qui se tient depuis hier à Alger, pour discuter des 24 clauses débattues lors du Conseil économique et social arabe.

Le ministre d'État aux Affaires étrangères qatari, Sultan bin Saad Al-Muraikhi, a été reçu, hier, par le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra.

A l'issue de la rencontre, Sultan bin Saad Al-Muraikhi s'est dit optimiste des résultats du Sommet arabe. Le ministre qatari des Affaires étrangères qui a remercié l'Algérie de l'avoir invité à assister au sommet, a déclaré a la presse : «*Nous espérons que le sommet sera un sommet réussi et que les résultats seront positifs pour les Arabes*». Le ministre yéménite des Affaires étrangères, Ahmed Awad ben Moubarak, reçu par Lamamra a affirmé que le Sommet d'Alger est crucial pour les questions de la région arabe.

«*J'espère que le Sommet d'Alger aura des résultats à la hauteur des aspirations des pays arabes*», a-t-il déclaré à la presse.

Le vice-Premier ministre irakien et ministre des Affaires étrangères, Fouad Mohamed Hussein, est arrivé hier à Alger pour participer aux travaux du Sommet arabe.

Reçu par Ramtane Lamamra au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, Fouad Hussein a confirmé à la presse la participation du président irakien au travaux du Sommet arabe. «*Oui, le président Irakien sera présent au Sommet d'Alger*», a-t-il dit.

Lamamra a également reçu son homologue libanais, Abdallah Bouhabib, arrivé hier en Algérie pour participer à la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères.

Pour sa part, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Merzouk, a déclaré que les points de vue entre l'Algérie et la Mauritanie convergent sur les dossiers communs. Reçu par Ramtane Lamamra, le ministre mauritanien des Affaires étrangères a affirmé que «*cette rencontre est l'occasion de confirmer les relations conjointes entre les deux pays et de préparer le Sommet d'Alger*».

Ph/D. R.

Participation du président sahraoui : L'Algérie dénonce «des informations fallacieuses et tendancieuses»

Dans une déclaration à la presse en marge des sessions préparatoires du Sommet de la Ligue arabe, Larbaoui a réfuté catégoriquement les informations fallacieuses et tendancieuses de la presse marocaine sur une prétendue participation du président sahraoui, Brahim Ghali, aux travaux du 31e Sommet arabe d'Alger.

«*Les signes du succès du Sommet arabe commencent à inquiéter les parties qui cherchent à déstabiliser l'Algérie*», a indiqué le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies. Et de déclarer : «*Nous sommes habitués à de telles informations fallacieuses et tendancieuses*». Se disant étonné de «*cette information relayée par les médias marocains, d'autant plus saugrenue que la République arabe sahraouie n'est pas membre de la Ligue arabe*», Larbaoui a souligné : «*Je réfute cette information de manière catégorique. Le président de la République sahraouie n'est pas concerné par ce sommet, ni de près ni de loin*». De telles informations fallacieuses et tendancieuses sont relayées dans une tentative de détourner l'attention sur le Sommet arabe, voire tenter d'entamer sa crédibilité, au moment où «*les prémices de son succès se dessinent à l'horizon, notamment après les réunions exploratoires tenues au niveau des délégués permanents et du Conseil économique et social de la Ligue arabe* (CESA)».

L. A. R.

Conférence et exposition internationale de l'industrie

Saida Neghza représente au Caire l'Algérie à la 1re édition

SAIDA NEGHZA, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), présidente du Conseil d'administration de l'Organisation arabe du travail, se trouve actuellement en Egypte pour participer à la première Conférence et exposition internationale de l'industrie. Organisé du 29 au 31 octobre 2022 dans la capitale égyptienne, Le Caire, par la Fédération des industries égyptiennes, cet événement se déroulera sous le haut patronage du président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi.

M. B.

Le Brent clôture à 95,77 dollars

Après une semaine positive, le pétrole fait une pause

Les cours du pétrole se sont repliés vendredi à l'approche de seuils symboliques, marquant une pause après une semaine qui les a vus enregistrer des gains significatifs. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a abandonné 1,22 %, pour clôturer à 95,77 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, également pour échéance en décembre, a lui cédé 1,32 %, à 87,90 dollars. Pour Phil Flynn, de Price Futures Group, le rebond du dollar a coupé le marché dans son élan, la plupart des contrats sur l'or noir étant libellés dans cette devise. «*Cela a entraîné quelques prises de bénéfices*», a-t-il expliqué, après trois séances consécutives de hausse. Depuis lundi, le WTI avait engrangé près de 8 %, mais il a fini par fléchir à l'approche du seuil symbolique de 90 dollars le baril, sur lequel il a buté jeudi. La trajectoire a été la même pour le Brent, qui montait vers 100 dollars, avant de retomber. «*Les opérateurs ont hésité à aller au-delà de 90 dollars* (pour le WTI), *parce que les inquiétudes demeurent quant à la santé de l'économie mondiale*», a décrypté Phil Flynn. Les derniers indicateurs, en premier lieu le rapport sur les stocks américains, publié mercredi, ont montré que la demande de produits raffinés restait soutenue. Vendredi, pour la première fois depuis plusieurs semaines, le prix de l'essence aux Etats-Unis a légèrement augmenté en moyenne, selon les chiffres de l'association d'automobilistes AAA. Autre illustration, le contrat à terme sur le gazole pour livraison à New York s'est envolé de 8 % sur la seule journée de vendredi, à un sommet de plus de cinq mois.

Tensions sur les marchés du pétrole

Les opérateurs craignent des tensions sur ces marchés, du fait de stocks plus bas que d'ordinaire, mais aussi à cause du niveau record des exportations, en particulier vers l'Europe, qui détournent du marché américain une partie importante de la production. Parmi les raisons du repli des cours vendredi, Edward Moya, d'Oanda, a aussi vu l'effet des déclarations des dirigeants des deux grands pétroliers américains ExxonMobil et Chevron lors de la présentation de leurs résultats. Ils ont dit ne pas prévoir, pour l'instant, d'investissements pour augmenter leurs capacités, ce qui est de nature à soutenir les cours. L'analyste d'Oanda a aussi mentionné l'incertitude concernant la Chine, qui continue d'appliquer à la lettre sa politique zéro Covid et d'imposer des confinements stricts à des villes entières. Néanmoins, l'activité de raffinage monte en puissance en Chine, les exportations de produits raffinés augmentent et les stocks de gazole se contractent, toutes données qui témoignent d'une demande forte de brut. «*Si la Chine décide de s'ouvrir et de changer de politique face au Covid-19, cela va créer une toute nouvelle demande* (de pétrole) *qui sera difficile à satisfaire*», a prévenu Phil Flynn. Pendant ce temps, l'Opep devrait maintenir ses prévisions selon lesquelles la demande mondiale de pétrole augmentera pendant une autre décennie. **Meriem Benchaouia**

Bénéfique pour certain et nuisible pour d'autres

La vente à la sauvette regagne le terrain perdu

■ *Malgré les nombreuses mesures décrétées au cours des dernières années pour l'éradiquer et débarrasser l'économie nationale de sa nuisance, le commerce informel reprend de plus belle à Alger.*

Ph/E. Soraya/J. A.

Par Thinhinane Khouchi

La vente à la sauvette est une pratique qui est, dans certain cas, bénéfique aux consommateurs aux revenus moyens. En effet, la majorité des commerçants informels proposent des produits moins chers que les commerçants formels. Mais si cette pratique est souvent bénéfique aux citoyens, elle à un impact dévastateur sur l'économie nationale, ce qui a poussé le gouvernement à décréter de nombreuses mesures pour l'éradiquer, chose qui reste impossible à réaliser vu l'invasion du commerce informel dans nos rues. Ce phénomène est également largement décrié par les commerçants «*formels*», détenteurs d'un registre du commerce et payeurs assidus d'impôts, étant les premiers à en faire les frais. «*Les gens nous reprochent de vendre plus cher que ces vendeurs à la sauvette, mais ils ne savent pas qu'ils n'ont ni impôts ni loyer à payer chaque mois*», nous dira un commerçant de vêtements pour enfants à Meissonnier, ajoutant que «*c'est devenu insupportable. Les autorités doivent assumer leurs responsabilités. Le nombre de vendeurs anarchiques ne cesse d'augmenter dans l'impunité totale*». Un autre commerçant nous a expliqué que «*certaines personnes cassent les prix grâce à l'avantage de l'absence de charges et écoulent leurs marchandises au vu et au su des services de l'Etat*». Des locataires de locaux commerciaux affirment qu'en raison de la concurrence de l'informel ils arrivent à peine à rentabiliser leur activité et à payer le loyer, hors de prix dans cette rue commerçante très fréquentée. Même cas à Clauzel où des commerçants informels exposent leurs étals au vu de tous. Souvent des policiers viennent le matin et somment les vendeurs de ramasser leurs marchandises, mais aussitôt les éléments de la Sûreté nationale partis, les vendeurs anarchiques se réapproprient les lieux et squattent la place. Par ailleurs, si les citoyens trouvent en ces vendeurs une occasion pour dépenser moins et se faire plaisir ainsi qu'à leurs enfants, ils dénoncent, néanmoins, le fait de trouver du mal à circuler car les vendeurs à la sauvette s'installent sur les trottoirs et souvent dans les petites rues, rendant la circulation des véhicules et des piétons impossible. En outre, l'énorme bazar informel du centre d'Alger reste celui de la place des Martyrs, où tout se vend. Là aussi, les propriétaires des magasins affichent un mécontentement vis-à-vis de ces étals qui envahissent les trottoirs et les ruelles. Par ailleurs, ces commerçants d'occasion justifient le recours grandissant à la vente informelle par le chômage et l'absence d'espaces commerciaux aménagés mais aussi la cherté des loyers. «*Les loyers sont trop élevés, s'ajoutent à cela les impôts. Aux prix où l'on vend nos produits, on ne pourra pas assurer ces charges*», nous dira un vendeur de foulards rencontré à «Sahet Chouhada, ajoutant : «*Les gens pensent qu'on se fait des fortunes avec ces tables. Mais pas du tout ! On gagne de quoi vivre seulement au lieu de mendier*».

T. K.

Bouzeguène (Tizi Ouzou)

Plus de 1,5 million de dinars pour la prise en charge des déchets ménagers

La commune de Bouzeguène (60 km à l'est de Tizi Ouzou) a estimé un besoin financier annuel de 1,55 million de dinars pour la prise en charge des déchets ménagers générés par ses habitants. Selon les indications fournies par l'Assemblée populaire communale, une moyenne de 162 tonnes de déchets est collectée mensuellement et acheminée jusqu'au centre d'enfouissement technique de la commune du chef-lieu de wilaya pour un coût de 130 000 dinars. La réalisation d'un CET au niveau du lieudit Azaghar est confrontée depuis plusieurs années à des oppositions d'habitants, mais aussi des détenteurs de titre d'exploitants agricoles de la parcelle d'une cinquantaine d'hectares. Toutes les tentatives pour implanter ce projet sont restées vaines. Une

situation qui a eu comme conséquence la prolifération de décharges sauvages que l'on estime, de sources proches de l'APC, à plus d'une dizaine sur les 23 villages de la commune. Une douzaine de villages ont réussi à faire le tri sélectif, luttant ainsi efficacement contre les dépotoirs sauvages. Parmi ces décharges sauvages, l'ancien site du Souk El Fellah du chef-lieu de la commune, dont une grande opération d'éradication a été effectuée vendredi à l'initiative de la commune. Il a fallu la collecte de pas moins de 7 tonnes de déchets pour le nettoyage de ce point noir à Bouzeguène. L'APC a annoncé que le site va bénéficier d'une surveillance accrue afin de garder les lieux propres, tout en appelant au civisme les citoyens. Pour la municipalité, «*cette journée de nettoiement est à la fois un moyen d'entretenir l'hygiène du milieu pour éradiquer les sources de pollution et maladies, mais aussi de sensibiliser les citoyens à un minimum de civisme et de bienséance pour assurerla propreté de nos espaces les plus proches*», déplorant que de «*nombreux points noirs sont également visibles à divers endroits du CW251 bien que la commune procède systématiquement et régulièrement à l'enlèvement des déchets*». Enfin, les habitants de Bouzeguène sont appelés à respecter les horaires de passage des éboueurs de la commune, dont le programme a été diffusé par voie d'affichage et sur les réseaux sociaux.

Hamid Messir

LA QUESTION DU JOUR

Quatre remarques sur la guerre

Suite de la page une

Il a souvent été dit ici que les deux guerres en Ukraine et en Syrie se ressemblaient, et même parfois se recoupaient. On en a une preuve supplémentaire avec ce refus d'Israël signifié à Kiev, lequel s'explique non pas par la guerre en Ukraine, mais par la guerre en Syrie. Israël courait le risque en acceptant d'envoyer le matériel demandé de voir le ciel syrien, contrôlé par les Russes, se refermer par représailles à son aviation et à ses missiles tirés de loin. Israël veut continuer d'attaquer les positions de l'Iran et du Hezbollah en Syrie, sans avoir pour cela à craindre pour ses avions et pour ses aviateurs, qui pourraient tomber entre les mains des ses ennemis jurés présents en Syrie. Le troisième point est justement en rapport avec l'Iran, accusé par les Ukrainiens et les Occidentaux unanimes de fournir la Russie en drones, dont les attaques destructrices, sur les sites énergétiques notamment, se sont multipliées ces derniers temps. La Russie et l'Ukraine ont toujours nié le fait. Jusque-là personne n'a cru à leurs dénégations. Il se peut bien que cela change, les deux ministres iranien et ukrainien des Affaires étrangères s'étant parlé, et à ce qu'il semble longuement et avec sincérité. En gage de bonne volonté, le chef de la diplomatie iranienne a proposé à son homologue ukrainien une enquête conduite par les experts des deux pays pour faire toute la lumière à ce sujet. L'Iran ne ferait pas cette proposition s'il mentait. On ignore la réponse des Ukrainens. Un quatrième point relevant de la conjoncture mérite lui aussi d'être mentionné. Il s'agit de la menace russe de s'en prendre aux satellites commerciaux américains qui donnent aux Ukrainiens des renseignements sur les positions russes. Une menace à ce point prise au sérieux que le Pentagone a tout de suite fait savoir que sa riposte serait terrible, qu'elle ferait passer aux Russes l'envie de recommencer. Pour mettre ces satellites devenus espions hors d'état de leur nuire, les Russes disposent d'autres moyens que celui de leur envoyer des missiles depuis la terre. Ils seraient d'autant plus tentés de mettre leur menace à exécution qu'en matière d'attaques visant des infrastructures civiles, ils sont en retard sur les Américains, qui ont ouvert ce front en sabotant les gazoducs Nord Stream.

M. H.

Béjaïa

Installation des nouvelles Assemblées

Les nouvelles Assemblées élues, issues des élections partielles du 15 octobre dernier qui se sont déroulées dans quatre communes de la wilaya de Béjaïa, ont été installées jeudi dernier par les autorités de wilaya.

Par Hocine Cherfa

Il s'agit, en fait, de la mise sur pied des APC de Feraoune, M'cisna, Toudja et Akbou. C'est ainsi que l'APC de Feraoune a été installée avec le nouveau maire, en l'occurrence, Izem Djebar, par le secrétaire général de la wilaya. Dans cette commune, le nouveau maire peut diriger son APC sans contrainte aucune puisque la liste dite «Union» qu'il avait conduit lors des élections partielles du 15 octobre dernier avait été accréditée d'une majorité absolue de 9 sur les 15 sièges que compte l'Assemblée et la liste «Assirem» avait remporté 6 sièges. En outre, Mahmoud Slimani a été installé jeudi dernier dans ces nouvelles fonctions à la tête de l'APC de Toudja par le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) qui avait installé auparavant la nouvelle Assemblée, en attendant l'installation de l'exécutif dans les jours à venir, soit avant la fin de la semaine prochaine selon le code communal. Pour rappel, le nouveau maire de Toudja, issu de la liste indépendante «Jeunesse pour le développement et le changement», peut régner en maître sur cette commune avec sa majorité absolue de 10 sur les 13 sièges que compte l'Assemblée. Le FLN, seul concurrent des vainqueurs, avait remporté 3 sièges seulement. Pour sa part, l'Assemblée populaire communale (APC) de M'cisna a également été mise en place jeudi dernier par le représentant du wali en la personne de l'inspecteur général de la wilaya, en attendant l'installation du maire et son exécutif dans les prochains jours si les composantes des nombreuses listes formant l'APC arrivent à se mettre d'accord en l'absence d'une majorité. En effet, la liste des indépendants «Assirem» a obtenu 5 sièges, le FFS 3 sièges, la liste «Jeunesses pour le changement» a été accréditée de 3 sièges et enfin la liste «Yulli Wass» a glané les 2 sièges restants. Enfin, l'APC d'Akbou a été installée jeudi dernier. Cependant, faute de consensus et de majorité absolue, le maire n'a pas été élu et la séance a été reportée. Une autre séance devrait se tenir aujourd'hui, mais il est difficile d'avancer un pronostic car une coalition composée d'élus issus du RND, du FLN et des indépendants de la liste «Voix des hommes libres de la Soummam» s'est formée et un accord a été scellé pour désigner un maire et contrer le maire sortant issu de la liste indépendante «Assirem Akbou» ou «Espoir Akbou» dont la liste avait obtenu une majorité relative de 10 sur les 23 sièges accrédités à l'APC. La liste indépendante dite «Voix des hommes libres de la Soummam», conduite par Kaci Abdellah, avait arraché 7 sièges, le FLN 4 sièges et la liste conduite par le RND a été accréditée de 2 sièges. Cette mosaïque d'élus semble déterminer à faire barrage au maire sortant, Mouloud Salhi. Contacté hier par nos soins, Kerrouche El-Hocine, secrétaire de wilaya du RND, nous a confirmé qu'effectivement un accord a été signé entre les trois forces politiques afin de désigner un maire. Cependant rien n'est joué puisque l'un des élus du RND a quitté cette alliance et serait favorable au maire sortant, alors qu'un autre élu de la liste indépendante «Voix des hommes libres de la Soummam» a décidé de rester neutre et ne cautionner aucune des forces antagonistes. Ainsi, les deux bords sont ex æquo en nombre de voix et le vote pourrait être reporté en dernière minute. Le report de l'Assemblée pourrait consacrer le maire sortant, Mouloud Salhi, puisque c'est le plus âgé des élus de cette nouvelle Assemblée. **H. C.**

Pte/D. R.

Hémophilie

Nécessité d'accélérer l'acquisition des médicaments innovants

L'oncologue au Centre anti-cancer (CAC) de Blida, Dr Amina Bouchakour, a plaidé, vendredi à Alger, pour l'accélération de l'acquisition de médicaments innovants destinés au traitement de la leucémie.

S'exprimant en marge du 18e Congrès national sur l'hématologie et la transfusion sanguine, tenu du 27 au 29 octobre courant, la spécialiste a appelé à l'acquisition urgente de médicaments innovants destinés au traitement de la leucémie après leur enregistrement par le ministère de la Santé.

Dans le même sillage, elle a souligné l'importance d'élargir les centres d'autogreffe des cellules souches pour ces patients.

Par ailleurs, Dr Bouchakour a regretté l'atteinte des jeunes par la leucémie, alors que cette maladie ne touchait que les personnes âgées, insistant sur la nécessité d'acquérir des médicaments innovants et d'élargir les centres d'autogreffe de cellules souches en vue d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes.

Pour sa part, Dr Meryem Bensadouk, spécialiste en hématologie au CHU Issad-Hassani de Beni Messous (Alger), a évoqué l'hémophilie, classée sur la liste des maladies rares, relevant l'amélioration de la prise en charge de cette maladie ces dernières années à travers le pays.

La prise en charge de l'hémophilie a enregistré une amélioration notable en Algérie, à la faveur de l'augmentation du nombre des centres en charge de cette maladie ainsi que les actions de sensibilisation, notamment en ce qui concerne l'éducation thérapeutique qui contribue à la protection des personnes atteintes de complications.

Ont pris part à ce congrès des spécialistes algériens ainsi que le président de la Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH), Cesar Garrido. Parallèlement au congrès, les huit journées des paramédicaux qui prennent en charge les personnes atteintes de cette maladie ont été organisées. **Hani Y.**

Télévision

Le Président Tebboune félicite les journalistes et les travailleurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi, les journalistes et travailleurs de la Radio et de la Télévision à l'occasion du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur ces deux institutions. «*Le 28 octobre 1962, une date pour renouveler le serment fait aux chouhada et moudjahidine à l'occasion de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté algérienne sur la radio et la télévision du colonialisme abject. Mes sincères félicitations aux journalistes et travailleurs de ces deux institutions en cette précieuse occasion*», a tweeté le Président Tebboune.

R. N.

Ghardaïa

Plus de 1 300 hectares réservés à la céréaliculture

Une superficie globale de 1 350 hectares sous pivot a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la saison agricole 2022-2023, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale des services agricoles.

Une surface de 1 100 ha irriguée sous pivot sera ensemencée en blé dur et 250 ha en orge au niveau des exploitations agricoles situées dans les régions de Metlili, Seb Seb et Mansoura, riches en potentialités hydriques, ainsi que celles de Berriane et Guerrara, a révélé à l'APS Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA.

Les emblavements en céréales dans la wilaya de Ghardaïa ont enregistré une «*légère augmentation*», passant de 1 161 hectares durant la saison agricole précédente 2021/2022 à 1 350 hectares durant la saison actuelle, a-t-il ajouté. Pour assurer un bon déroulement et la réussite de cette campagne d'emblavement céréalière, «*le secteur de l'Agriculture a déployé des efforts considérables, garantissant la disponibilité d'une semence sélectionnée et certifiée ainsi qu'une quantité suffisante d'intrants agricoles destinés à la fertilisation des sols, en plus de la mobilisation de matériels agricoles nécessaire*», a fait savoir M. Djebrit. Dans le souci de garantir une bonne saison agricole, les autorités locales ont installé une commission de wilaya chargée de suivre les différentes étapes de cette campagne labours-semailles, selon la DSA.

Pour cette campagne, la commission de wilaya de Ghardaïa s'attend à une production céréalière de plus de 57 000 QX, dont 49 500 QX de blé dur et 75 000 QX d'orge, a-t-on ajouté de même source. Durant la saison écoulée (2021-2022), la wilaya de Ghardaïa avait engrangé plus de 38 215 QX de céréales, toutes catégories confondues, rappelle-t-on. **Maya T.**

Triomphant de mauvais résultats de la tech

Wall Street termine en hausse

■ *La Bourse de New York a terminé en forte hausse vendredi, l'espoir d'une inflexion de la banque centrale américaine (Fed) l'emportant sur les mauvais résultats du secteur technologique.*

Par Farid L.

Le Dow Jones a gagné 2,59 %, l'indice Nasdaq a pris 2,87 % et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 2,46 %. La séance, comme la semaine, a été «*un bras de fer*», avec «*d'un côté, les résultats décevants des capitalisations géantes de la tech et, de l'autre, les signes d'une économie qui se ramollit et les espoirs croissants d'une décélération de la Fed*», a expliqué Angelo Kourkafas, d'Edward Jones.

Alphabet mardi, puis Meta mercredi, et enfin Amazon jeudi, ont tous surpris défavorablement Wall Street, «*mais le marché n'a pas beaucoup baissé, et a même fini par se reprendre*», a souligné Karl Haeling, de LBBW.

«*L'essentiel de la casse s'est limité au secteur technologique et ne s'est pas propagé au reste du marché*», a-t-il poursuivi.

L'analyste a aussi relevé que le système financier avait vu cette semaine des entrées nettes d'argent dans les fonds de placement en actions, ce qui témoigne d'un regain d'appétit des investisseurs pour ce marché.

Autre marqueur fort, selon Karl Haeling, le S&P 500 a franchi, à la hausse, un seuil technique important (la moyenne sur les 50 dernières séances) et n'est pas redescendu.

L'élan a été tel vendredi que même le secteur technologique a fini dans le vert, Amazon faisant seul figure de mauvais élève (-6,80 % à 103,41 dollars). L e géant américain de la distribution a enregistré une baisse de 9 % de son bénéfice net au troisième trimestre et prévoit une croissance anémique pour ses standards, comprise entre 2 % et 8 % sur un an au quatrième trimestre, période cruciale de l'exercice car elle comprend les fêtes de fin d'année. Apple (+7,56 % à 155,74 dollars) a lui atténué le tableau assez sombre brossé par les quatre autres géants de la tech cette semaine. Il a publié jeudi un chiffre d'affaires et un bénéfice supérieurs à ce qu'annonçaient les analystes, même si les ventes d'iPhone ont manqué la cible.

A la différence de ses concurrents, le groupe à la pomme a aussi préservé ses marges et s'est montré d'un optimisme prudent pour le trimestre en cours.

Tesla, dont Elon Musk est le patron, a progressé de 1,52 %, à 228,52 dollars. ExxonMobil (+2,93 % à 110,70 dollars), qui

avait déjà atteint la veille son record historique en séance, restait aux avant-postes après la publication d'un bénéfice net trimestriel très au-dessus des attentes des analystes, même si son chiffre d'affaires est ressorti en deçà des prévisions. Le groupe a profité des prix élevés du pétrole et du gaz, et produit son plus important volume de produits raffinés depuis 14 ans.

Son concurrent Chevron (+1,17 % à 179,98 dollars) a fait encore mieux, pulvérisant les estimations du marché, avec un bénéfice net quasiment doublé sur un an. Le groupe de San Ramon (Californie) a notamment multiplié par six ses profits dans le raffinage à l'international.

Porté par l'enthousiasme général, Intel (+10,66 % à 29,07 dollars) s'est envolé malgré la chute de son chiffre d'affaires au troisième trimestre et l'abaissement de ses prévisions pour l'année.

Colgate-Palmolive a avancé (+1,93 % à 74,64 dollars), après avoir annoncé des résultats globalement conformes aux attentes, mais marqués par une compression de ses marges et une hausse de ses coûts. Le groupe de produits d'hygiène et d'entretien a, par ailleurs, revu légèrement à la baisse ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice.

F. L.

Changes

Le dollar consolide avant la réunion de la banque centrale américaine

Le dollar restait sous la parité avec l'euro vendredi, sur un marché qui digérait une série d'annonces de banques centrales et se préparait à la réunion de la Réserve fédérale (Fed) la semaine prochaineVers 20h00 GMT, le billet vert était stable face à la monnaie unique, à 0,9965 dollar pour un euro.

Le «greenback» profitait de la remontée des taux obligataires américains, qui rendent les investissements en dollar plus attractifs. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans, considéré comme un bon indicateur des anticipations du marché en matière de politique monétaire, se tendait, à 4,42 %, contre 4,27 % la veille. Le phénomène compensait le fait que les cambistes «*prennent un peu de recul face au dollar à court terme*», selon Marc Chandler, de Bannockburn Global Forex, avant la réunion de la Fed, mardi et mercredi.Le mouvement était notamment palpable vis-à-vis de la livre sterling. Depuis plusieurs jours, le dollar pâtit «*de la vision d'une Fed qui pourrait ralentir le rythme de ses hausses de taux d'ici décembre*», a souligné Joe Manimbo, de Convera. Cela ne signifie pas pour autant que l'institution en a fini avec son cycle de resserrement. Les opérateurs accordent même toujours une probabilité de près de 40 % au scénario d'un taux directeur de la Fed au-dessus de 5 % en mars.

Les hésitations du dollar se sont poursuivies après la publication de l'indice de prix PCE, qui a montré une accélération de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) en septembre sur un an, par rapport à août.

«*Cela maintient la pression sur la Fed pour qu'elle ne relâche pas son combat contre l'inflation*», selon Edward Moya, d'Oanda.

Ailleurs sur le marché des changes, le yen se remettait à glisser face au dollar après le maintien, vendredi, par la Banque du Japon (BoJ) de son taux directeur et de sa politique monétaire ultra accommodante.

Salim K.

Argentine

Nouvel accord avec le Club de Paris sur le rééchelonnement de la dette

L'Argentine et le Club de Paris ont annoncé un nouvel accord sur le rééchelonnement de la dette du pays sud-américain, dans le prolongement d'accords antérieurs, permettant le règlement d'arriérés argentins de près de 2 milliards de dollars sur six ans, jusqu'en 2028. Le Club de Paris est un groupe d'Etats créanciers spécialisé dans le traitement des défauts de paiement par la renégociation bilatérale des dettes publiques. Le Club a annoncé dans un communiqué que ses représentants et ceux du gouvernement argentin, réunis jeudi et vendredi, avaient «*convenu d'amender une déclaration conjointe de 29 mai 2014 afin d'apurer les arriérés de paiement sur la dette restant due aux créanciers du Club de Paris sur une période de six ans*». L'accord, qui valide un nouveau report, porte sur un stock total d'arriérés de 1,972 milliard de dollars. Il intervient dans le prolongement d'accords précédents entre l'Argentine et le Club, dont le dernier, conclu en mai, avait porté sur un report jusqu'en septembre 2024. Le remboursement «*aura lieu en 13 paiements semi-annuels, le premier en décembre 2022 et le dernier en septembre 2028*», précise le Club dans son communiqué vendredi. Simultanément, le ministre argentin de l'Economie, Sergio Massa, a salué un accord important pour «*consolider la crédibilité du pays*». «*Beaucoup d'entreprises ici s'étaient vu refuser l'accès au crédit en Europe et au commerce avec des entreprises du bloc européen parce que nous étions encore en négociations avec le Club de Paris*», a-t-il rappelé dans un discours à Escobar, près de Buenos Aires.

Ce nouvel accord avec le Club de Paris s'inscrit dans les efforts multi-directionnels de la troisième économie sud-américaine pour remédier à son endettement. Il court en parallèle à celui conclu en mars avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un refinancement de la dette argentine de plus de 44 milliards de dollars auprès de l'institution, legs d'un prêt contracté en 2018. Le programme d'aide financière du FMI, soumis à révisions régulières, est assorti d'une série de mesures visant à maîtriser l'inflation chronique de l'Argentine (50,9 % en 2021, 66,1 % depuis début 2022) et à réduire son déficit public à 2,5 % du PIB en 2022, 1,9 % en 2023, vers l'équilibre en 2025.

N. T.

Allemagne

Le taux d'inflation annuel atteint un record de 10,4 % en octobre

Le taux d'inflation annuel en Allemagne a atteint 10,4 % en octobre, soit le taux le plus élevé enregistré depuis 1990, selon des chiffres provisoires publiés par l'Office fédéral allemand des statistiques (Destatis). Les prix de l'énergie ont marqué une envolée de 43 % en glissement annuel dans la plus grande économie d'Europe et continuent d'avoir «*un impact substantiel sur le taux d'inflation*», a indiqué Destatis. Les prix de l'alimentation ont également progressé plus vite que l'inflation globale, gagnant 20,3 %. En réponse à la crise de l'énergie, le gouvernement allemand a réduit la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur la fourniture de gaz naturel de 19 % à 7 %. Cette mesure a pris effet de manière rétroactive à partir de début octobre et devrait avoir «*un effet baissier sur le taux d'inflation*», a estimé Destatis. Outre un train d'aides contre l'inflation représentant un montant total de 95 milliards d'euros (environ 95 milliards de dollars américains), le Bundesrat, ou chambre haute du Parlement allemand, a approuvé vendredi un «*parapluie protecteur*» de jusqu'à 200 milliards d'euros (environ 200 milliards de dollars). Ces fonds pourront être utilisés pour plafonner les prix de l'électricité et du gaz. En conséquence de ces mesures combinées, le gouvernement allemand s'attend à ce que le taux d'inflation annuel tombe à 7 % en 2023, contre un taux de 8 % prévu pour l'année en cours.

M. Y.

Le spectacle «Lil'Hob» au TNA

La chanteuse Manal Gherbi enchante les Algérois

■ *Un public nombreux était présent vendredi soir au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) pour assister à un spectacle de musique intitulé «Lil'Hob» (Pour l'amour). Animé par la chanteuse Manal Gherbi, ce spectacle plein de rythmes et d'émotion a été chaleureusement applaudi par le public venu apprécier la prestation de cette artiste.*

Par Abla Selles

Ce spectacle de chants andalous, châabis et de variété algérienne a été une occasion pour mettre en valeur l'authenticité de la musique algérienne, sa richesse ainsi que la belle voix de Manal Gherbi qui n'a ménagé aucun effort pour créer une ambiance conviviale.

La cantatrice à la voix suave, occupant le centre de la scène devant son piano électrique blanc, a fait part de «*son immense bonheur de retrouver son public*», avec qui elle allait «*fièrement célébrer le 68e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale*».

Durant deux heures et demie, Manal Gherbi a embarqué le nombreux public présent dans un voyage à trois stations qui a débuté par l'interprétation d'extraits de la Nouba Mezmoum, suivie par quelques pièces dans le genre hawzi, pour clore son concert dans le genre chaâbi et la variété algérienne.

Pour la réussite de son spectacle, Noureddine Silhat (oud), Yanis Ait Kaci (violon), Samy Feddag (piano), Farid Mokaddem (ney), Mansour Brahimi (mandoline), Sofiane Bouchafa (derbouka), Khaled Ghazi (tar), Sofiane Frendi (percussion) et le jeune Tayeb à la basse, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs.

Dans une ambiance de grands soirs, Manel Gherbi a entonné, durant les deux premières parties, des classiques de la musique andalouse dans les modes Mezmoum et Jarka, dont «*Sabri qalil*», «*Qoum Yassir lana el kit'âne*», «*Faraqouni ya tarahoum yardji'oun*», ainsi que «*Ma qountou adri*».

La troisième partie a permis au public d'apprécier quelques «mouwachahet» orientales, avant de retrouver l'artiste dans la variété algérienne et le chaâbi, rendant ainsi hommage à de grandes figures de la chanson du genre, à l'instar des regrettés Amar Ezzahi avec «*Salli trach qalbi yaâtik kh'barou*», ou encore Mohamed El Badji, avec «*Ya bahr Ettofane*».

Le spectacle s'est terminé avec «*El Hamdou lil'Allah ma bqach isti'âmar fi bladna*», célèbre pièce d'El Hadj M'hamed El Anka, rendue par Manel Gherbi et reprise en chœur par toute la salle.

Issue d'une famille d'artistes, Manel Gherbi a baigné depuis sa tendre enfance dans le monde de la musique en intégrant d'abord la chorale de la maison de jeunes de Ain Taya.

Passionnée par le piano, son instrument fétiche qu'elle a commencé à tripoter dès l'âge de 3 ans, elle fera partie, plus tard, de l'Association de musique andalouse «Nouba», avec laquelle elle a participé à de nombreux festivals en Algérie et à l'étranger. Connue également à l'écran comme présentatrice de télévision, Manel Gherbi a brillé sur plusieurs scènes internationales, notamment en Allemagne et en France, entre autres.

Le spectacle «Lil Hob» a été organisé en collaboration avec le TNA et l'Office national des droits d'auteur et Droits voisins (ONDA).

Il est à noter que le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi encourage tous genres de création artistique. Plusieurs spectacles de musique andalouse porteurs de nouveauté ont été animés sur ses planches.

A. S.

Célébration de la Journée internationale de la langue maternelle

La société civile appelée à prendre part

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a mis, jeudi, l'accent sur l'importance de l'implication des associations et de la société civile dans les prochaines festivités célébrant la Journée internationale de la langue maternelle et la semaine africaine des langues, prévues à Tlemcen du 21 au 26 février 2023.

M. Assad a indiqué que sa visite de deux jours à Tlemcen a pour objectif principal de communiquer avec les habitants de la région afin de les sensibiliser à participer effectivement à ces manifestations qu'abritera officiellement cette wilaya de l'ouest du pays.

Il a tenu une rencontre avec les représentants de la société civile et les associations de la région de Beni Snouss, durant laquelle il a expliqué le rôle important que peuvent jouer les associations et les habitants de cette région avec des propositions devant enrichir le programme de la célébration de cet événement.

Le SG du HCA a souligné, par ailleurs, que la coordination était totale avec les autorités locales avec l'objectif d'impliquer également les représentants de la société civile pour contribuer à enrichir le contenu du programme des festivités qui comporte, entre autres, des ateliers sur divers domaines comme le patrimoine immatériel et l'apprentissage des langues dont tamazight. La prochaine manifestation comprendra, selon le même responsable, la projection de films et la tenue de rencontres, de forums de formation, qui seront abrités essentiellement par la ville de Tlemcen et d'autres régions à l'instar de Sabra, Beni Bahdel et Tafesra.

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité a, au cours de la seconde journée de sa tournée à Tlemcen, visité des sites historiques susceptibles d'abriter des activités consacrées à cet évènement, comme la vieille mosquée de Tafesra, un des plus anciens lieux de culte en Algérie et les grottes préhistoriques de la même localité.

M. Assad a également visité un vieux village à l'architecture typiquement berbère des Ouled Bellahcene (commune de Beni Bahdel) où il s'est longuement entretenu avec des habitants sur les opportunités d'entamer des opérations de restauration afin de rendre ce village attractif sur le plan du tourisme culturel et de montagne.

Mercredi dernier, il a fait une évaluation du travail de l'institution qu'il dirige, en matière de promotion de l'enseignement de la langue amazighe et sa généralisation progressive à travers le territoire national.

Il a également mis en exergue les efforts consentis par l'Etat qui a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour soutenir l'enseignement de la langue amazighe et a assisté à Sabra à un cours démonstratif d'enseignement de cette langue.

L. B.

Décès

Jerry Lee Lewis, légende du rock'n'roll, est mort

Le rock'n'roll perd son «bad boy» et l'une de ses légendes. Le chanteur et pianiste Jerry Lee Lewis est mort de causes naturelles ce vendredi 28 octobre à l'âge de 87, annonce son attaché de presse. De «*Great Balls of Fire*» à «*Whole Lotta Shakin' Goin' On*», en passant par «*It'll Be Me*», Jerry Lee Lewis laissera une empreinte indélébile dans l'histoire de la musique, puisant son inspiration dans le rock, le blues, le honky tonk et même le gospel. «*Judith, sa septième épouse, était à ses côtés lorsqu'il est décédé chez lui dans le comté de Desoto, Mississippi, au sud de Memphis*», indique le communiqué partagé par Zach Farnum, son attaché de presse. «*Il lui a dit, dans ses derniers jours, qu'il accueillait l'au-delà et qu'il n'avait pas peur*». Showman en puissance, le pianiste endiablé originaire de Ferriday en Louisiane débute sa carrière en 1956, devenant même l'un des premiers à signer avec le célèbre label Sun Records. Sur scène, ses prestations étaient aussi célèbres que sa musique. Celui qui jouait du piano depuis l'âge de 9 ans n'hésitait d'ailleurs pas à mettre le feu à son instrument, à

en jouer avec les pieds, les poings ou les coudes, pour le plus grand plaisir de ses fans. Des moments de scène qui n'appartenaient qu'à lui et transposés à l'écran dans le film «*Great Balls of Fire !*» de Jim McBride sorti en 1989, où la star américaine était d'ailleurs interprétée par Dennis Quaid. Dernière légende vivante des prémices du rock'n'roll, «*The Killer*» avait été le premier artiste intronisé au Rock and Roll Hall of Fame en 1986. À la fois ami et rival du King Elvis Presley lui-même, Jerry Lee Lewis avait influencé toute une génération de musiciens, comme Bruce Springsteen qui disait à son propos en 1995 : «*Il ne joue pas du rock'n'roll, il est le rock'n'roll*».

R. I.

États-Unis

L'avenir de la discrimination positive sur les campus américains se joue à la Cour suprême

■ *Après l'avortement ou les armes à feu, la Cour suprême des Etats-Unis s'attaque demain à la question raciale, tout aussi clivante, en se penchant sur les politiques dites de «discrimination positive» dans les universités.*

Par Rosa C.

La haute juridiction, solidement ancrée dans le conservatisme, semble prête à effectuer un demi-tour historique, comme elle l'a fait en juin en annulant son arrêt «Roe v. Wade», qui garantissait depuis un demi-siècle le droit des Américaines à avorter. Concrètement, ses neuf sages examineront pendant deux heures les mécanismes de sélection au sein des universités d'Harvard et de Caroline du Nord, respectivement les plus vieux établissements d'enseignement supérieur privé et public du pays. Ces universités, comme beaucoup d'autres aux Etats-Unis, prennent en compte des critères ethniques pour assurer la diversité de leurs étudiants et corriger la sous-représentation des jeunes noirs et hispaniques. Ces programmes dits de «*discrimination positive*», mis en place à la fin des années 1960, «*visent à corriger les inégalités systémiques héritées du passé*», a souligné Yasmin Cader, de la puissante organisation des droits civiques ACLU, lors d'une récente conférence de presse.

Ils ont toujours fait l'objet de vives contestations à droite. Des étudiants blancs, se disant victimes de «*discrimination inversée*», ont régulièrement porté plainte contre ces mécanismes jugés opaques et inefficaces par leurs détracteurs. Neuf Etats les ont déjà interdits, notamment la Californie après un référendum d'initiative populaire. Mais jusqu'ici, la Cour suprême les a toujours validés. Dans une série d'arrêts, dont le premier remonte à 1978, elle a interdit le recours à des quotas, mais elle a jugé que les universités pouvaient prendre en compte la couleur de peau ou l'origine ethnique des candidats, parmi d'autres critères, afin de promouvoir la diversité sur leurs campus. L'association «Students for Fair admission», créée par Edward Blum, un militant néo-conservateur et féroce détracteur de la discrimination positive, a pris un nouvel angle d'attaque pour revenir à la charge. En 2014, elle a introduit deux plaintes pour dénoncer une «*discrimination*» des étudiants d'origine asiatique à Harvard et à l'Université de Caroline du Nord. Ces étudiants sont proportionnellement sous-représentés dans ces établissements compte tenu de leurs résultats académiques, supérieurs à la moyenne, a-t-elle plaidé. Après avoir perdu devant plusieurs tribunaux, l'association s'est tournée vers la Cour suprême et lui a demandé de profiter de ces dossiers pour déclarer que la Constitution interdit toutes les discriminations, y compris positives. En acceptant son recours alors qu'elle rejette la grande majorité des affaires qui lui sont adressées, la haute juridiction a laissé entendre qu'elle pourrait lui donner raison, ce qui aurait d'immenses répercussions, dans le secteur éducatif, mais aussi de l'emploi. Avec de tels enjeux, des acteurs de poids sont intervenus dans la procédure. «*L'avenir de notre pays dépend de sa capacité à avoir des leaders aux profils variés, capables de diriger une société de plus en plus diverse*», a notamment plaidé le gouvernement du président démocrate Joe Biden, qui défend le statu quo. Dans la même veine, des grandes entreprises, dont Apple, General Motors, Accenture ou Starbucks, ont souligné qu'avoir «une main-d'œuvre diversifiée améliorait leurs performances» et qu'elles «*dépendaient des écoles du pays pour former leurs futurs employés*». Malgré tout, les analystes prédisent un revirement majeur.

Commentaire

Expulsion

Par Fouzia Mahmoudi

L'idée, en France, d'expulser les familles de délinquants de leur logement social n'est pas nouvelle. Cela fait, en effet, plus de dix ans que la droite évoque cette possibilité qui serait selon ses défenseurs une méthode pour pousser les parents à prendre en main leurs enfants avant que ceux-ci ne tombent dans la délinquance. Une idée qui a été étrillée par la gauche qui considère qu'en plus d'être inefficace, bien que jamais sérieusement mise en place, elle était également raciste. Aujourd'hui, alors que les phénomènes de violences sont en constante augmentation dans l'Hexagone, le ministre de l'Intérieur veut «*généraliser*» l'expulsion des familles de délinquants de leur logement social quand ces familles ont été défaillantes. Gérald Darmanin précise, toutefois, qu'il convient d'écarter de cette sanction les familles en difficulté, comme les familles monoparentales. Une mesure qui, à n'en pas douter, est faite pour plaire à l'aile droite de la macronie. Pour son aile gauche, par contre, ce type de mesures et celle-ci en particulier sont désastreuses. Le président de la commission des lois à l'Assemblée Nationale, Sacha Houlié, du mouvement Renaissance (ex-La République en Marche), a jugé hier ni «*constitutionnelle ni souhaitable*» la proposition de Darmanin. «*Les peines, elles sont individuelles : on est puni pour ce qu'on a fait et on n'a pas besoin d'étendre des peines à la famille ou à des personnes qui sont des tiers qui ne sont pas responsables de l'infraction qui a été commise*», a estimé le député de la majorité. Interrogé, par ailleurs, sur les propos du ministre qui avait indiqué vouloir rendre «*impossible*» la vie des étrangers faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), Sacha Houlié a estimé que «*si on parle d'étrangers qui commettent des actes de délinquance, oui pour eux il faut pouvoir rendre leur vie impossible, les expulser*». «*Si on parle des travailleurs, c'est-à-dire ceux qui vous servent dans les restaurants, ceux qui sont des médecins, ceux qui sont des infirmiers, des ingénieurs, eh bien, je pense que pour ces personnes qui ont des renouvellements de titres – qui peuvent être* […] *difficiles et qui peuvent donner lieu à des obligations de quitter le territoire –, là, on pourrit la vie de gens qui rendent service à la nation française, qui sont souvent intégrés*», a également fait valoir Sacha Houlié. «*Et donc, je dis ne mettons pas tout le monde dans le même sac, faisons le tri entre ceux qui méritent d'être expulsés et ceux qui rendent service à la nation française en remplissant des tâches qu'aujourd'hui personne ne veut remplir, dans les métiers en tension*», a poursuivi Sacha Houlié, appelant «*pour ceux-là*», à leur rendre «*plutôt la vie plus facile*». L'on voit bien que dans le camp présidentiel les deux camps, issus de la gauche et de la droite, s'affrontent sur les sujets régaliens et de société. Jusqu'à aujourd'hui, le camp de droite avait une légère avance sur le régalien, alors que le camp de gauche avait la main sur le sociétal. Mais les dissensions risquent de se faire sentir encore plus dans les mois et années à venir. Lors du dernier mandat d'Emmanuel Macron, déjà de nombreuses personnalités avaient quitté LREM pour rejoindre la gauche ou la droite, ne se sentant pas à l'aise dans le parti présidentiel qui tente constamment de naviguer sur une très fine ligne de crête.

F. M.

Iran

Slogans contre les «émeutes» lors des funérailles des victimes de l'attentat de Chiraz

Une foule a assisté, hier à Chiraz, dans le sud de l'Iran, aux funérailles des victimes de l'attentat contre un sanctuaire chiite, criant des slogans contre les «*émeutes*», allusion aux manifestations déclenchées dans le pays depuis six semaines. Au moins 15 personnes ont été tuées lors de l'attentat, revendiqué par le groupe Etat islamique (EI) et perpétré dans le mausolée de Shahcheragh, le principal sanctuaire musulman chiite du sud de l'Iran. Cette attaque s'est produite mercredi alors que l'Iran est touché par une vague de manifestations déclenchées par la mort le 16 septembre de Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22 ans décédée trois jours après son arrestation par la police des mœurs à Téhéran, une contestation d'une ampleur que le pays n'avait pas connue depuis trois ans. L'auteur de l'attaque, que les médias locaux ont identifié comme étant Hamed Badakhshan, a succombé à ses blessures infligées lors de son arrestation, a annoncé, hier, un responsable local. «*Malgré tous les efforts, le terroriste qui a attaqué les pèlerins du sanctuaire sacré a péri*», a annoncé l'adjoint au gouverneur local, Esmaïl Mohebipour, cité par l'agence officielle Irna. Le président iranien, Ebrahim Raïssi, a semblé jeudi établir un lien entre l'attaque de Chiraz, parmi les plus meurtrières de ces dernières années dans le pays, et les manifestations contre la mort de Mahsa Amini. Hier matin, des habitants de Chiraz ont rendu un dernier hommage aux victimes de l'attentat, scandant des slogans contre les Etats-Unis, Israël et le Royaume-Uni, qui selon eux étaient «*derrière les émeutes*». «*Mort à l'Amérique, à Israël et au Royaume-Uni*», «*Le peuple révolutionnaire est vigilant et hait l'émeutier*», peut-on entendre selon des images diffusées en direct par la télévision d'Etat. La foule suivait un véhicule transportant les cercueils enveloppés dans un drapeau iranien. Lors de la cérémonie, le chef des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran, le général Hossein Salami, a appelé «*un nombre limité des jeunes trompés*» par l'ennemi à mettre fin aux «*émeutes*». «*Aujourd'hui est la fin des émeutes, ne descendez plus dans la rue*», a-t-il déclaré. Il a accusé les dirigeants saoudiens d'avoir alimenté «*les émeutes*». «*Nous disons à Al Saoud* (la famille royale en Arabie saoudite) *et aux médias sous leur contrôle* (...) *de faire attention*». «*Vous qui provoquez les gens et semez des graines de sédition en montrant des images, réfléchissez un peu à ce qui pourrait vous arriver*», a lancé M. Salami. M. Salami a appelé en outre les étudiants «*à ne pas devenir la pièce du jeu d'échecs de l'ennemi*» car «*personne ne permettra de provoquer en Iran des émeutes*». Ces dernières semaines, des étudiants dans plusieurs universités, notamment à Téhéran mais aussi dans d'autres villes du pays, ont manifesté en criant des slogans contre le pouvoir.

Violences post-électorales en 2017 au Kenya Des policiers poursuivis pour «crimes contre l'humanité»

Une «*première*» au Kenya : «*Des policiers sont poursuivis pour crimes contre l'humanité, dont le meurtre d'un bébé, lors de violences post-électorales en 2017*», a annoncé, vendredi, le procureur, en dénonçant des attaques «*systématiques contre la population civile*». La commission nationale kényane sur les droits de l'Homme avait documenté 94 morts, 201 cas de violences sexuelles et plus de 300 blessés, attribués principalement aux forces de l'ordre.

Tunisie

Plus de 1 400 candidats aux élections législatives du 17 décembre

■ *A l'expiration des délais de dépôt, le nombre des dossiers de candidature aux législatives du 17 décembre 2022 s'élève, désormais, à 1 427, a indiqué, vendredi, l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).*

Par Moncef Gh.

D'après l'ISIE, 1 213 candidats et 214 candidates ont déposé leurs dossiers de candidature. Dans une déclaration, Meher Jedidi, vice-président de l'ISIE, a fait savoir que le nombre de candidatures dans les circonscriptions électorales à l'intérieur du pays (151 circonscriptions) est de l'ordre de 1 400, alors que les dix circonscriptions à l'étranger ont enregistré 27 candidatures.

«*L'Instance se lance, dès aujourd'hui, dans le processus de l'examen des dossiers de candidature pour validation*», a assuré le responsable de l'ISIE.

Il a rappelé que l'instance électorale avait décidé lundi de prolonger les délais de dépôt de candidature. 178 nouvelles candidatures ont été déposées dans les nouveaux délais.

Législatives, ce qu'il faut savoir

À sept semaines des élections législatives anticipées du 17 décembre 2022, la mise en œuvre de la nouvelle loi électorale adoptée le 15 septembre est pour le moins laborieuse, si bien que les autorités ont dû donner un peu de temps supplémentaire aux candidats pour accomplir les démarches nécessaires. Décryptage point par point des modalités d'un scrutin au fonctionnement complexe.

La Constitution adoptée en août 2022 met fin au régime semi-parlementaire en vigueur depuis 2014. Elle traduit la volonté de Kaïs Saïed d'écarter les corps intermédiaires afin d'être lui-même en prise directe avec le peuple. La loi électorale du 15 septembre 2022 confirme cette tendance avec un scrutin uninominal qui écarte les partis.

Qui peut être candidat ?

Outre les pré-requis classiques (avoir au minimum 23 ans, être tunisien, avoir un casier judiciaire vierge et résider dans la circonscription), le candidat doit produire un programme électoral et 400 parrainages, dûment légalisés. Sont exclus de la course, jusqu'à un an après la fin de leur mission : les membres du gouvernement, les chefs de cabinets ministériels, les magistrats, les gouverneurs, les chefs de missions diplomatiques et consulaires, les premiers délégués, les secrétaires généraux des gouvernorats, les imams, les délégués, les présidents des structures et associations sportives.

La loi électorale n'interdit pas aux maires de se porter candidats aux législatives. Cet oubli a provoqué des dépassements : certains candidats, dont des présidents de municipalité, ont usé de leur influence ou tenté d'obtenir des parrainages contre rétribution. Une pratique dénoncée par plusieurs témoignages, ce qui a conduit le président à annoncer un amendement de la loi. Lequel n'a finalement pas vu le jour.

Les partis hors jeu

La plupart des partis boycottent ce scrutin – hormis Al-Chaab, le Mouvement des patriotes démocrates et le Mouvement du 25-Juillet. Leur nom ne peut donc apparaître sur les documents de campagne, et il leur est interdit de financer directement la campagne de candidats, même s'ils peuvent, selon l'Instance indépendante supérieure pour les élections (Isie), leur apporter leur soutien (sans aucun affichage d'une appartenance partisane).

Les candidats devront alors faire campagne à titre individuel. Ceux issus de partis qui ne boycottent pas les élections pourront, à l'inverse, mentionner le nom du mouvement et son programme durant la campagne électorale. En termes de répartition de temps de parole, le clivage entre «partisans» et «non partisans» risque d'ajouter à la confusion générale.

Trois votes en 2022

Déjà invités à deux reprises à se prononcer sur un projet de nouvelle gouvernance du pays – en début d'année avec la consultation nationale, puis le 25 juillet avec le référendum sur la Constitution –, les Tunisiens ne semblent pas pressés de se rendre une troisième fois aux urnes.

Ils sont las, préoccupés par la situation économique du pays et estiment que leurs décisions, exprimées par les deux précédents votes, n'ont pas été réellement prises en compte dans l'organisation du pouvoir, notamment pour ce qui est de la réforme constitutionnelle, qu'ils n'appelaient pas vraiment de leurs vœux.

Des délais rallongés

Parmi les indices de la démobilisation de l'électorat : très peu de changements de bureaux de vote ont été enregistrés. L'ISIE a tenté de pallier le problème en prolongeant les délais jusqu'au 25 novembre, soit le début officiel de la campagne électorale. Le dépôt des candidatures a d'ailleurs connu le même sort : sa date limite, fixée initialement au 24 octobre, a été repoussée au 27 du même mois. Une manière de permettre à ceux qui ont présenté des dossiers incomplets d'y remédier. Au 24 octobre, sur 891 dossiers examinés, 291 n'avaient pas les 400 parrainages nécessaires, pour un total de 1 249 candidatures déposées. Pour mémoire, 15 000 candidats avaient postulé aux législatives de 2019.

En cause également un nombre de candidats insuffisant pour une réelle joute électorale et une représentativité de la diversité des Tunisiens. Le principe de parité, en particulier, est loin d'être respecté, puisque sur 1 068 candidats, on ne recense que 181 femmes.

Sousse : un plan terroriste visant une patrouille des forces de l'ordre déjoué

Une opération terroriste visant une patrouille sécuritaire à Sousse (Tunisie) a été déjouée, a fait savoir le ministère de l'Intérieur dans un communiqué publié jeudi. L'élément principal derrière ce plan terroriste mis en échec a été arrêté, ajoute la même source, soulignant qu'«*un engin explosif téléguidé a été saisi*». Le suspect a «*reconnu son appartenance à l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique* (Daech/EI)». Les services relevant de l'Unité de recherche dans les crimes terroristes, du crime organisé touchant l'intégrité territoriale ont saisi, dans son domicile, des matières premières utilisées pour la fabrication d'explosifs, un fusil de chasse et des munitions, précise la même source.

La Garde nationale déjoue 8 tentatives d'émigration clandestine

Les unités maritimes de la Garde nationale tunisienne ont déjoué, dans la nuit de mercredi à jeudi, 18 tentatives de franchissement illicite des frontières maritimes et secouru, au total, 295 migrants irréguliers, a indiqué, jeudi, le porte-parole de ce corps, Houssemeddine Jebabli, sur sa page Facebook.

Jebabli a précisé que des unités de la Garde nationale maritime à Monastir et à Nabeul ont ainsi mis en échec 11 tentatives de migration irrégulière et secouru plus de 69 migrants, dont 11 subsahariens. Dans le district du centre, les unités maritimes de la Garde nationale à Sfax et Mahdia ont réussi à déjouer 5 opérations de migration irrégulière et à secourir 124 migrants, dont 32 Tunisiens parmi lesquels figuraient 3 personnes recherchées et impliquées dans des affaires de droit public.

M. Gh.

Libye

Le Conseil de sécurité prolonge d'un an la mission de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé vendredi pour un an la mission politique des Nations unies en Libye (Manul).

Après plusieurs mois de vacance du poste d'émissaire de l'ONU el Libye (Manul), le Sénégalais Abdoulaye Bathily a été finalement nommé début septembre et a pris ses fonctions à Tripoli mi-octobre, succédant au Slovaque Jan Kubis qui a démissionné en novembre 2021.

Le Conseil de sécurité a donc accepté vendredi à l'unanimité de prolonger le mandat de la Manul jusqu'au 31 octobre 2023. La résolution appelle «*toutes les parties libyennes et autres parties prenantes clés à collaborer de façon constructive avec* (Abdoulaye Bathily) *pour l'accomplissement de sa mission*».

L'ONU est notamment en première ligne pour organiser une médiation entre les deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, pour parvenir à un cadre constitutionnel permettant la tenue d'élections.Le Conseil de sécurité appelle d'ailleurs toutes les parties concernées à «*se mettre d'accord sur une feuille de route pour permettre ces élections aussi vite que possible dans tout le pays*», dans le but de former un «*gouvernement unifié*». Il a souligné qu'il n'y aurait «*pas de solution militaire en Libye*», s'inquiétant de la situation sécuritaire et d'«*affrontements violents récurrents*» entre des groupes armés dans la région de Tripoli.

R. M.

EN U20

Lacette ne sera plus sélectionneur

MOHAMMED LACETTE ne sera plus entraîneur de la sélection algérienne des U20. Sa démission sera effective à partir du 30 novembre, a-t-il indiqué sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. L'Algérie a manqué sa qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations U20. Et c'est le sélectionneur national qui en paye le prix. Après la débâcle du dernier Tournoi UNAF qualificatif à la CAN, Mohammed Lacette décide de se retirer. Le technicien a annoncé sa démission. Celle-ci prendra effet à partir du 30 novembre. «*Ma démission sera effective à partir du 30 novembre, je déposerai mon bilan avant le 15 du même mois*», a-t-il dit. Ce renoncement au poste de sélectionneur est une suite logique aux derniers résultats affichés par l'EN U20. Pour rappel, les Verts, partis favoris du tournoi UNAF, ont fini derniers. Au bilan, deux matchs nuls contre la Libye (1-1) et la Tunisie (4-4) et une défaite face au Maroc.

Yoseikan Budo / Mondiaux 2022

Dix nations engagées à Bizerte, dont l'Algérie

DIX pays, dont l'Algérie, ont confirmé leur participation aux Championnats du monde 2022 de yoseikan budo, qui se dérouleront du 4 au 6 novembre prochain à Bizerte (Tunisie), ont annoncé les organisateurs vendredi. Les neuf autres pays participants sont la Tunisie (pays hôte), la France, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, la Belgique, Taïwan, le Luxembourg et l'Egypte, «*ce qui représente un total d'environ 250 athlètes* (messieurs et dames)», a-t-on encore détaillé de même source. Le yoseikan budo est un art martial, qui englobe trois spécialités d'auto-défense, à savoir : le karaté, le judo et taekwondo.

Aviron / Championnats d'Afrique 2022 de Beach-Rowing (2e journée)

Cinq médailles pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) d'aviron a décroché cinq médailles (1 argent et 4 bronze) lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de Beach-Rowing, disputée vendredi dans la station balnéaire de Hammamet (Tunisie). La médaille d'argent a été l'œuvre du tandem Chaïma Berrouane - Amira Sebbouh dans l'épreuve du double-dames (seniors), alors que les quatre breloques en bronze ont été décrochées dans les épreuves individuelles, à commencer par celle de Chérif Boukhous. Les trois autres médailles ont été glanées par Lylia Meguedad, Mustapha Aymen et Racha Manseri. La première journée de compétition, disputée jeudi, a été consacrée aux épreuves du contre la montre et les représentants algériens avaient obtenu, là encore, de bons résultats, en occupant des places intéressantes parmi les trois premiers. La sélection nationale se compose d'un total de neuf rameurs, sous la conduite du coach Riad Garidi. Il s'agit d'Ayemen Fateh, Aymen Mustapha, Boudjemaâ Chems-Eddine et Chérif Boukhous chez les messieurs, ainsi que Racha Menseri, Chaïma Berrouane, Sebbouh Amira, Boukhous Sabria et Lylia Meguedad chez les dames. Les rameurs algériens étaient engagés dans neuf épreuves, à savoir : le solo messieurs (senior), le solo messieurs (junior), le solo dames (senior), le solo dames (junior), le double messieurs (senior), le double dames (senior), le double dames (junior), le mixte (senior), et le mixte (junior). Ces Championnats d'Afrique seront suivis des Championnats arabes de la spécialité, prévus du 29 au 30 octobre, également au niveau de la station balnéaire de Hammamet. Pour peaufiner sa préparation en prévision de ces deux importantes compétitions internationales, la sélection algérienne avait effectué deux stages bloqués, à Mila et à Annaba, juste avant de se rendre sur place.

Volley-ball

Les sélections nationales en stage de préparation à Souidania

LES SÉLECTIONS algériennes de volley-ball, messieurs et dames, ont entamé des stages de préparation jusqu'au 1er novembre, en prévision des prochaines compétitions internationales, a indiqué la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Les volleyeuses et volleyeurs algériens effectuent leur stage au Centre national de regroupement des talents de l'élite sportive de Souidania (Alger), précise l'instance. C'est le premier regroupement des sélections nationales de volley, après leur participation en juin dernier au Jeux méditerranéens d'Oran. D'autre part, la FAVB a dévoilé jeudi les calendriers des Championnats nationaux Nationale 1 (messieurs et dames), dont le coup d'envoi est prévu les 11 et 12 novembre 2022, ainsi que les groupes composant les deux compétitions.

CHAN 2022

Bougherra reste confiant

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A' composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, reste confiant pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2022) et affirme qu'il a déjà en tête «80 % de l'effectif» qui sera retenu pour cette compétition, prévue en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023.

Ph. > D. R.

Bougherra continue à préparer le rendez-vous africain

Par Mahfoud M.

«*80 % de l'effectif qui prendra part au CHAN est dans ma tête, mais les joueurs doivent comprendre qu'ils seront retenus selon leurs performances, aussi bien au sein de leurs clubs respectifs qu'en sélection. Tout le monde est en concurrence, rien n'est acquis. Le plus important est qu'on travaille pour progresser et être prêts pour le mois de janvier InchAllah*», a indiqué Bougherra dans un entretien sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF). Les coéquipiers de Tahar Fathallah (MC Alger) ont entamé mardi un stage préparatoire à Tabarka (Tunisie), avec, au menu, deux matchs amicaux à huis clos : hier face au Mali (19h30) et mercredi contre le Niger (19h30). «*Nous avons des joueurs de qualité qui se valent tous, chaque élément peut prétendre à être titulaire. Nous sommes en train d'essayer des choses, j'espère que les joueurs vont me convaincre de ce choix*», a-t-il ajouté. Concernant le programme de préparation des Verts d'ici le début de la compétition, l'ancien capitaine de l'équipe nationale a indiqué qu'il était pratiquement finalisé. «*En novembre, nous allons effectuer un stage aux Emirats arabes unis avec la programmation deux matchs amicaux face à la Syrie et au Koweït, qui sont officiellement validés. Il y a plusieurs sélections qui seront là-bas pour se préparer. Maintenant, il faut habituer nos joueurs à affronter un autre style de jeu, ce qui explique d'ailleurs le choix de la Syrie et du Koweït. Nous sommes en négociations pour disputer un troisième match amical contre une sélection africaine A*». Et de conclure : «*Nous aurons eu une dérogation de la part de la Confédération africaine* (CAF) *pour disputer un match amical au nouveau stade de Baraki en décembre juste avant le CHAN, devant nos supporters, ce sera une occasion pour nous de prendre nos repères dans cette enceinte*». **M. M.**

Lille OSC

Ounas incertain pour le déplacement à Lyon

L'ailier international algérien de Lille OSC, Adam Ounas, blessé à une cuisse, est incertain pour le match en déplacement aujourd'hui face à l'Olympique lyonnais (21h00), dans le cadre de la 13e journée de la Ligue 1 française de football. «*Jo* (Bamba), (Adam) *Ounas et Angel* (Gomes) *n'ont pas travaillé cette semaine. Angel a eu une gastro, donc ça devrait aller. Jo et Ounas, ce sera plus difficile. Le problème de Jo est nouveau, c'est musculaire, on va voir s'il sera prêt à jouer, j'ai des doutes. Ounas, c'est le même problème, il avait eu des soucis il y a deux semaines, on avait décidé de le faire jouer. On va voir*», a indiqué le coach lillois, cité par «*L'Equipe*». Le joueur algérien est sorti en cours de jeu (66e) lors de la victoire décrochée dimanche à domicile face à l'AS Monaco (4-3). Il est apparu avec un bandage sur la cuisse à l'issue du match. Ounas s'est entraîné jeudi avec le groupe, mais sa participation au match reste tout de même incertaine. Considéré comme l'une des pièces maîtresses de la formation lilloise, Ounas a été élu meilleur joueur de son équipe du mois de septembre. Ounas (25 ans) s'est engagé en septembre dernier avec Lille OSC, pour un contrat de deux saisons, en provenance de Naples (Italie). Prêté par le Napoli à l'OGC Nice en 2017, Ounas retrouve donc la Ligue 1 française deux ans après l'avoir quittée pour la seconde fois de sa carrière, puisqu'il a été formé aux Girondins de Bordeaux. Champion d'Afrique avec l'Algérie en 2019, Ounas a été convoqué par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour les deux derniers matchs amicaux disputés par les «Verts» respectivement les 23 et 27 septembre au stade Miloud-Hadefi d'Oran face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1).

FAF

L'appel d'offres retiré, le contrat avec Adidas prolongé ?

L'APPEL d'offres national et international lancé par la Fédération algérienne pour choisir un nouvel équipementier des sélections algériennes a été retiré, alors que le contrat entre la FAF et Adidas expirera le 31 décembre prochain. Rebondissement dans le dossier FAF-Adidas ! La firme aux trois bandes pourrait finalement continuer d'habiller les Verts et les autres catégories. Le 24 août dernier, la Fédération algérienne, avec à sa tête Djahid Zefizef, a lancé un appel d'offres pour le choix d'un nouvel équipementier pour la fourniture d'équipements sportifs pour les équipes nationales et ses membres. La FAF a même confirmé, il y a environ un mois, la fin du partenariat avec l'actuel équipementier, suite à plusieurs rumeurs qui évoquaient le prolongement du contrat Adidas.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Sécurité routière à Béjaïa

Plus de 4 300 amendes dressées le mois passé

LA SÛRETÉ de wilaya a dressé 4 352 amendes forfaitaires le mois de septembre dernier. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «*parmi ces amendes, 208 ont été établies à l'encontre des conducteurs des deux roues ayant commis de nombreuses infractions, dont le non port de casque de sécurité, défaut de papiers et d'attestation d'assurance, dépassements par la droite et aussi pour manœuvres dangereuses en général*». En outre les services de la sécurité publique de la sûreté de wilaya ont enregistré 35 accidents de la route durant la même période, qui ont fait 35 blessés et heureusement aucun décès. Selon toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «*la majorité de ces accidents est due au facteur humain*», autrement dit l'excès de vitesse, le manque d'attention, les manœuvres dangereuses, le non-respect du code de la route, etc. Dans le même sillage, 1 303 délits routiers ont été recensés, dont 570 commis par les conducteurs de moto. Les services de la sûreté de wilaya ont contrôlé 16 675 véhicules durant la même période, en sus de 778 motos et procédé à la mise en fourrière de 825 véhicules et 778 motos.

H. C.

68e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération

Des films sur la Révolution présentés à Alger

UN PROGRAMME de projections de films ayant marqué l'histoire du cinéma algérien et mettant à l'honneur le combat libérateur pour l'indépendance, s'est ouvert hier à Alger, en commémoration du 68e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Organisée par l'Association artistique «Lumières» à la salle de cinéma «Afrique», en collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), cette manifestation prévoit des projections de classiques thématiques en lien avec la Révolution de 1954 et l'engagement du peuple dans le combat pour le recouvrement de sa souveraineté. La première journée a été marquée par la projection de la version numérisée de «*Hassan Terro*» (1968) de Mohamed Lakhdar Hamina, en présence de comédiens et figures du cinéma algérien. La séance de l'après-midi a été consacrée à la présentation de «*Zone interdite*» de Ahmed Lallem. «*L'opium et le bâton*» de Ahmed Rachedi, «*Patrouille à l'est*» de Amar Laskri et «*Chroniques des années de braise*», autre chef-d'œuvre de Hamina (Palme d'or 1975), comptent parmi les films programmés dans le cadre de cet évènement qui se poursuit jusqu'à mardi, 1er novembre. Parallèlement aux projections, les organisateurs ont prévu également une rencontre-rétrospective sur le cinéma et la Révolution de 1954, présentée par Rabia Amar, président de l'association «Lumières».

Maya H.

Parution de «Tempêtes et autres éclats»

Un essai-éclairage sur des textes inédits de Kateb Yacine

■ *Dans «Tempêtes et autres éclats», l'universitaire Afifa Bererhi porte un éclairage sur les manuscrits inédits de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine (1929-1989), revisités à travers ses textes poétiques et ses pièces de théâtre.*

Par Racim C.

Publié récemment aux éditions El Kalima, cet essai de 105 pages défriche l'œuvre katébienne, revisitée en partie à travers une lecture des premiers manuscrits «*inédits*» et des correspondances de jeunesse croisées avec de grands noms du milieu intellectuel et littéraire de sa génération. L'ouvrage propose également une relecture des textes inconnus ou inédits comme les poèmes de Kateb, retrouvés et étudiés par Jacqueline Arnaud, qui traitent notamment de la situation sociale des Algériens, sous colonisation française. Son premier recueil de poèmes, «*Soliloques*», sorti en 1946, compte parmi ces manuscrits de l'écrivain qui s'est illustré depuis sa prime jeunesse dans la poésie, utilisée comme «*arme de combat*» contre l'oppresseur. «*Tempêtes et autres éclats*» défriche aussi des correspondances de Kateb Yacine, avec l'écrivain et poète français Gabriel Audisio (1900-1978), et son expérience théâtrale, un art qui s'adresse au peuple appelé à se réveiller et s'élever contre l'occupation française. «*Le cadavre encerclé*», «*La poudre d'intelligence*» et «*Les ancêtres redoublent de férocité*», entre autres, figurent parmi les œuvres de Kateb Yacine décortiquées par Afifa Bererhi. Conservé à la Bibliothèque nationale de France, le manuscrit de la pièce «*Tempêtes de sable*», considérée comme une ébauche de «*La poudre d'intelligence*», fait l'objet de lecture dans cet essai. L'auteure note, à ce propos, que dans sa première version de «*La poudre d'intelligence*», Kateb Yacine «*ne se défait pas des invariants de la tragédie grecque et écrite dans un registre d'expression où domine le tragique*». L'ouvrage dévoile, d'autre part, une facette de la vie de Kateb Yacine à travers son parcours d'écrivain et dramaturge mais aussi ses voyages notamment en Amérique du Sud, au Soudan, en Europe occidentale, au Moyen-Orient et en Chine où il donnait des lectures publiques et conférences. Afifa Bererhi relève que les positions tranchées et sans concession de Kateb Yacine sur la colonisation et son entreprise de dépersonnalisation des Algériens lui ont valu des malentendus avec Gabriel Audisio, une des figures du libéralisme de l'époque. Les correspondances croisées avec son ami poète Audisio montrent l'intransigeance de Kateb sur l'impératif de donner une visibilité aux langues arabe et amazigh». «*Kateb Yacine : tempêtes et autres éclats*» est édité dans le cadre de la collection «Petits inédits maghrébins», dirigée par Guy Dugas, un des spécialistes de la littérature du Maghreb.

R. C.

Octobre rose

Les ministres Saihi et Krikou en visite au service d'oncologie de l'hôpital de Rouiba

LES MINISTRES de la Santé, Abdelhak Saihi et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, ont effectué, hier, une visite au service d'oncologie de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba (Alger), à l'occasion de la clôture du mois d'Octobre rose de sensibilisation sur la prévention contre le cancer du sein.

Supervisant avec Mme Krikou la clôture du mois d'Octobre rose consacré à la sensibilisation sur la prévention contre le cancer du sein, le ministre de la Santé a tenu à rassurer quant à la disponibilité des médicaments destinés au traitement du cancer et d'autres maladies. Touchés par une pénurie les derniers mois, ces médicaments sont désormais disponibles grâce aux mesures prises par le Groupe Saidal et la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), a-t-il indiqué, relevant que la PCH se chargera de la distribution de tous ces médicaments dans l'ensemble du territoire.

M. Saihi a expliqué que sa visite à l'EPH de Rouiba en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale est d'abord pour s'enquérir de la situation des patients dans le service oncologie, mais aussi pour inaugurer un centre de radiothérapie destiné aux cancéreux.

Ce centre, qui accueillera les patients de l'Est de la capitale, permettra d'atténuer la pression sur le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) à Alger, a ajouté M. Saihi, annonçant, dans le même cadre, l'ouverture d'un centre similaire au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Isaad-Hassani de Beni Messous, destiné à la prise en charge les patients d'Alger-Ouest. Pour sa part, Mme Krikou s'est félicitée du niveau de conscience des citoyennes, relevé à travers ses visites dans différentes régions du pays dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre cette maladie.

Elle a également mis en exergue les efforts fournis par les cellules de proximité du secteur de la Solidarité nationale en matière de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, notamment dans les zones reculées.

Mme Krikou a réitéré, par là même, la disposition de son secteur à coordonner avec celui de la Santé dans le but de sensibiliser les femmes sur le traitement en poursuivant la campagne tout au long de l'année.

Mahi N.